

PIERRE MULLER



BIPOLAIRE

Pierre Muller

Bipolaire

© Pierre Muller, 2025

ISBN numérique : 979-10-405-8205-2

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*À Françoise, Véronique, Marc, Coco
et mes amis pistards pour leur contribution*

Chapitre 1

Quelques kilomètres après Quinsac, Camille s'engagea à gauche sur la D3. L'itinéraire n'était pas le plus direct pour rejoindre l'autoroute, mais elle affectionnait particulièrement cette petite route étroite qui serpentait dans la forêt périgourdine. Il n'était pas rare que, certains soirs, quelques chevreuils téméraires la traversent. À cette heure tardive, entre chien et loup, les chances d'en apercevoir étaient bien réelles. Tous les mois depuis trois longues années, elle empruntait ce même chemin pour remonter sur Lille où sa petite famille l'attendait. Vitres ouvertes, l'ingénieure humait les senteurs de la forêt et se délectait de la tranquillité des lieux, sur fond de jazz en sourdine à la radio, après une bonne journée très efficace : sa prestation devant le conseil municipal de Eyvirat était sûrement un sans-faute. Chef de projet dans la société VENTUS, cette brunette pétillante travaillait depuis plusieurs années sur un projet hybride éolien solaire. Ce soir-là, la municipalité avait accepté de donner son feu vert au dossier, sésame indispensable pour poursuivre le développement. Cela avait donné lieu à d'âpres discussions. Les élus exigeaient des contreparties, tant pour la mairie elle-même que pour les riverains des futures installations, du genre toiture solaire sur l'école, réduction des factures d'électricité, aide au comité local d'action sociale. Néanmoins, en dépit de cette heureuse conclusion, de rares opposants locaux l'accueillirent à la sortie de la mairie avec des pancartes hostiles au projet. À leur tête, un énergumène, au visage bouffi d'alcool, hurlait. Peu importe, le changement généré par tout projet crée toujours des mécontents. Elle en avait l'habitude. Après avoir récupéré ses affaires à l'hôtel, tranquillement, elle avait mis le cap au Nord. Sa petite Jade, confiée aux bons soins de sa mère depuis quelques jours, l'attendait. Elle se réjouissait déjà de la serrer dans ses bras.

Soudainement, au détour d'un virage, un homme surgit au milieu de la route. Surpris, Camille écrasa la pédale de frein. La voiture fit une embardée, puis un tête-à-queue. Les roues arrière glissèrent dans le fossé. La voiture s'immobilisa. Le capot avant pointait vers le ciel. La tête de Camille avait heurté la vitre latérale. Heureusement, la vitesse modérée à laquelle se déroulait l'accident en atténuait la gravité.

L'homme dévala immédiatement le talus vers la voiture. Il avait dans les mains un fusil dont les 2 canons avaient été sciés. Il ouvrit brutalement la

portière. Camille aperçut un visage rouge, congestionné et des yeux luisants de haine. Elle reconnut immédiatement l'homme qui vociférait à la sortie de la mairie. L'agresseur arracha la jeune femme du véhicule comme il l'aurait fait d'un gamin en faute, la propulsa à terre et l'immobilisa d'un pied sur sa poitrine. Camille suffoquait déjà quand le fou lui hurla : « on n'en veut pas de tes putains d'éoliennes qui font tourner le lait de nos vaches et tuer nos oiseaux. C'est toi qui vas crever ». Un premier coup de feu arracha presque le bras gauche de l'ingénieure. Le sang gicla dans le fossé. Un deuxième en pleine poitrine, définitif celui-là, ne permit pas à Camille de ressentir la douleur ni même d'avoir une pensée pour Amandine.

Affolés, les chevreuils aux alentours étaient déjà loin, quand l'agresseur remonta dans son pick-up caché dans le sous-bois. Le calme revint ainsi que la sérénité des lieux malgré la scène sanglante qui les souillait.

Chapitre 2

La sonnerie du téléphone vrilla les oreilles d'Antoine à 3 heures du matin. Il eut un mal fou à ouvrir les yeux. Avec son associé, Julien, ils étaient rentrés tard dans la nuit après une inauguration d'un parc éolien particulièrement arrosée. L'aversion de Julien à l'alcool et son goût de conduire de nuit l'aidaient toujours quand ce type de soirée dérapait un peu. À tâtons, il mit la main sur son téléphone portable.

— Oui ?

— Capitaine Leroux, de la gendarmerie de Brantome en Périgord à l'appareil. Vous êtes bien Antoine Delacroix, Président de la société VENTUS ?

La voix était militaire. Le sang d'Antoine ne fit qu'un tour. Il se réveilla instantanément :

— Effectivement, que se passe-t-il ? Un accident est arrivé ?

Le gendarme laissa passer un silence avant de répondre. Il reprit d'une voix qui se voulait plus clément :

— L'une de vos collaboratrices, Camille Pollet, a eu un accident près de Quinsac. Sa voiture est sortie de la route.

— Est-elle blessée ? Rugit Antoine, imaginant le visage d'ange de Camille.

Le gendarme baissa encore d'un ton pour finir :

— Je suis désolé de devoir vous annoncer son décès. Il semble qu'elle ait été assassinée. Il faut que vous veniez immédiatement sur place. Je ne peux pas vous en dire plus au téléphone.

Antoine mit quelques secondes à assimiler la nouvelle. Son épouse Mary le secoua : « Que se passe-t-il ? » Il ne put que balbutier : « On a tué Camille ». Il se dépêcha d'appeler Julien. Après un grand silence au téléphone, ce dernier se mit à pleurer. La jeune femme et lui étaient très proches, si proches d'ailleurs que des rumeurs circulaient sur le fondement réel de leur relation. Une heure plus tard, Antoine était déjà en voiture, filant dans la nuit vers le Périgord. Julien le rejoindrait dans la journée après avoir annoncé la triste nouvelle à la mère de la malheureuse.

Sept heures de route l'attendaient. Ce drame l'incita à refaire dans sa tête le film qu'il avait écrit depuis 10 ans. Pendant ses études d'ingénieur, il s'était noué d'amitié avec Julien qui partageait les bancs de la même promotion. Leur

passion commune : la course automobile. Avec une petite équipe, ils s'étaient mis en tête de préparer une vieille coccinelle avec un moteur de Porsche pour courir dans des catégories amateurs. Chaque mois, ils écumaient un nouveau circuit : Spa, Dijon, Croix en Ternois etc. Finalement, le temps passé sous la voiture s'avéra inversement proportionnel à celui passé sur la piste. Si les résultats n'étaient pas là, cette époque souda définitivement l'amitié des deux larrons ainsi que leur détermination.

Les deux amis s'étaient fait le serment de ne jamais travailler pour quelqu'un d'autre. Tous deux avaient, chacun de leur côté, un exemple familial marquant. Leurs pères s'étaient démenés toute leur vie pour leur patron, sacrifiant vie de famille et loisirs. Ils ne furent pas récompensés par la banqueroute de leur société qui les mit sur la paille à 55 ans quand les propriétaires de ces entreprises, eux, avaient accumulé des sommes importantes sans partager en aucune façon avec leurs salariés, y compris les cadres dirigeants qui ne comptaient pas leurs heures. Ces actionnaires avaient souvent hérité de leur société, mais pas toujours du bon sens ni des qualités de gestion en père de famille de leurs géniteurs. À cette époque, les cadres travaillaient douze heures par jour pour un salaire pas toujours très confortable et sans grande considération. C'était le schéma habituel de ces sociétés familiales des années 80 et 90 au sein desquelles les termes « collaboration » et « respect de l'individu » ne semblaient pas de mise. Productivité et rentabilité figuraient comme les deux mamelles essentielles de ces PME familiales. Ces conditions de travail constituaient le prix à payer pour garder un poste à responsabilité et subvenir aux besoins de la famille : vacances, train de vie, études des enfants. Et cela, ni Antoine ni Julien ne voulaient le reproduire. Ils seraient maîtres à bord ou rien : d'accord pour s'épuiser au travail, mais à la condition de le décider eux-mêmes, de pouvoir profiter de leur famille et donner un sens à leur vie professionnelle.

Ces expériences familiales leur forgèrent une volonté farouche d'y arriver seuls. Déjà, à l'école, on leur parlait de réchauffement climatique. Le protocole de Kyoto et les COP qui l'ont suivi firent office de révélateurs dans leur esprit. L'avenir était là, tout tracé : contribuer à leur modeste échelle à sauver la planète. Férés de voiliers, ils connaissaient bien la force du vent et les formidables odysées de par le monde, réalisées sur des bateaux à voile quelques fois gigantesques. Cette énergie, passée de mode, avait également été cruciale, des siècles durant pour faire tourner les moulins et nourrir le monde grâce à la farine qui en sortait. Le choix fut vite fait : l'éolien.

Démarrer de zéro dans une activité aussi gourmande en capitaux n'est pas chose aisée. Leur recherche les mit sur la route d'un écologiste de la première heure, façon mai 68. Quelques années auparavant, il avait créé un petit bureau d'études spécialisé dans l'éolien. Son job : diagnostiquer des sites potentiels, se rapprocher des municipalités et contracter des promesses de bail avec les propriétaires fonciers. À ce stade, moyennant une somme rondelette, des investisseurs prenaient la relève pour mener les projets jusqu'à leur terme. Son excellente connaissance de la région nord Pas-de-Calais et de la Picardie lui permettait d'avancer très vite. En parallèle de cette activité « Earl stage », il avait gardé pour lui certains sites qu'il développait lui-même avec la petite équipe qu'il s'était constituée à Lille.

À soixante-dix ans passés, après avoir consacré toute sa vie à l'écologie, il n'avait pas eu le temps ou l'envie de fonder une famille. Il rencontra alors ces deux jeunes loups qu'étaient devenus Antoine et Julien. Pour pérenniser sa petite entreprise, il leur proposa d'intégrer VENTUS, puisque c'est le nom de l'entité, et de la racheter à terme par le biais d'un LBO : les futurs profits de l'entreprise permettraient de planifier le paiement des parts au propriétaire actuel. Le dossier fut monté et bouclé en quelques mois. C'est ainsi que nos deux jeunes, à 23 ans, devinrent actionnaires de leur première société.

Leurs caractères se complétaient parfaitement et les années qui suivirent le confirmèrent : autant Antoine était ouvert aux autres et allait de l'avant, parfois avec des idées d'avant-garde, autant Julien brillait par son côté cartésien, organisé et analytique. Un observateur aurait diagnostiqué cette complémentarité. Autant Antoine jouait de sa séduction, avec ses cheveux blonds, ses yeux bleus et son corps élancé de sportif, autant Julien montrait sa solidité de joueur de rugby, à la carrure ramassée, à la chevelure brune déjà clairsemée et aux sourcils broussailleux. Le premier inspirait le dynamisme, le second le roc. En résumé, quand le premier fonçait en entraînant les autres derrière lui, l'autre assurait les arrières et bétonnait les positions.

Malheureusement pour lui, le fondateur, un an plus tard, succomba à une crise cardiaque. Ses volontés testamentaires prévoyaient de transmettre ses parts de l'entreprise à Antoine et Julien, à parts égales, ainsi que toutes ses économies qui, pour un soixante-huitard, s'avéraient quand même très substantielles. Les deux compères passèrent au statut de propriétaires de VENTUS à part entière.

Ce coup du sort pour ce vieux monsieur constituait, par contre, un évènement majeur pour nos deux jeunes. Ils étoffèrent considérablement l'équipe en recrutant des prospecteurs fonciers, des chefs de projets, des ingénieurs d'étude. En douze mois, leur terrain de jeu couvrit le Grand Nord de la France, de Dieppe à Strasbourg.

L'élan était donné. Toutefois, le législateur avait décidé que les parcs éoliens étaient déclarés ICPE, installation classée pour la protection de l'environnement, au même titre qu'une centrale nucléaire ou un complexe chimique. Ceci ajoutait considérablement à la difficulté d'obtenir des autorisations et augmentait en parallèle considérablement leurs valeurs : tout ce qui est rare est cher ! Il fallait des ressources, choses difficiles à trouver.

À cette époque, les modèles financiers de ces installations éoliennes brillaient, à cette époque, par leur solidité : avec un prix de vente connu sur 15 ans et un productible mesuré sur site pendant au moins 3 ans, les incertitudes sur le résultat étaient minimes. Tous ces paramètres combinés faisaient des parcs éoliens une denrée très recherchée par les financiers de tous bords.

Comme dit plus haut, la construction d'un parc réclame des capitaux dont VENTUS ne disposait pas. Tous les deux avaient continué à développer les quelques projets initiés en totalité par leur bienfaiteur. Certains d'entre eux obtinrent leur autorisation d'exploitation et leur connexion au réseau. Décision fut prise de mettre l'un d'eux sur le marché, en l'état, sans en prendre le risque de la construction. Le parc envisagé se composait de 10 éoliennes de 2,5 MW. Un opérateur étranger, collègue et concurrent de EDF, remporta la mise. Cette opération procura à VENTUS les fonds nécessaires pour assurer le financement de ses premiers propres parcs éoliens. Le premier d'entre eux vit le jour dans le nord de la France en 2014. La puissance installée de 50 MW faisait du parc l'un des plus gros en France, asseyant ainsi la réputation de VENTUS en tant qu'acteur significatif du marché éolien français.

Le processus s'enclencha. Le développement des projets se poursuivait avec plus ou moins de bonheur. Le milieu politique se polarisa avec d'un côté les partisans du tout nucléaire, les autres souhaitant obtenir les voies des écologistes aux prochaines élections. De même, la société civile était fracturée en 2 blocs : les "tout pour" et les tout contre. Le sujet de l'éolien ne laissait personne